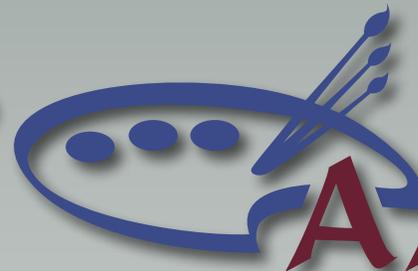


Babill'



Avril 2011

AAPARS

Un monde de créativité !

ASSOCIATION DES ARTISTES-PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

PROCHAIN EXPOSÉ TECHNIQUE - lundi, le 9 mai 2011

Centre Marcel-Dulude, 530, boul. Clairevue Ouest, St-Bruno J3V 6B3 DÈS 18 H 45

HÉLÈNE CHARLAND

Artiste-peintre - Aquarelle
www.helenecharland.artacademie.com

Hélène Charland fait valoir son potentiel artistique depuis plusieurs années. Après la fleuristerie, c'est l'aquarelle qui la séduit par l'envergure des défis qu'elle propose. Son pinceau est le reflet riche et généreux de son attachement pour l'harmonie des formes et des couleurs.

Totalement habitée d'une passion pour son aquarelle, elle explore chaque fois une nouvelle avenue pour édifier son œuvre. La joie qu'elle met dans ses créations se traduit en un seul coup d'œil par l'éclat de chaque tableau. Sensible et passionnée, Hélène vous offre par la variété de ses sujets tous les élans de son cœur.

De grands artistes tels Ming Ma, Roland Palmaerts, Don Andrews, Diane Boislard et plusieurs autres, le tout coiffé par un Certificat en Art-Visuel de l'Université de Sherbrooke, ont jeté les balises du chemin qui devait être le sien et qu'elle poursuit toujours. Elle a participé et à nombre symposiums. Tout récemment on lui a remis le Prix

Jean-Paul Lapointe pour sa contribution aux arts visuels québécois. Elle a été le coup de cœur du public au Symposium de Danville en 2009.

On retrouve ses œuvres dans plusieurs galeries du Québec.



Exposé technique La texture à l'aquarelle

L'Artiste utilisera différents médiums afin de donner une autre dimension, de mettre de la texture sur papier. L'aquarelle a longtemps été un médium pur, La transparence, le papier, l'encadrement sous verre. Il était inconcevable d'y ajouter de la texture, du collage et d'autres médiums. Aujourd'hui, les aquarelles sont de plus en plus vernies.

Depuis une dizaine d'année il y a une grande évolution. Que ce soit dans la couleur, les variétés de papier ou même de support. L'aquarelle explose.

Hélène Charland veut partager ses expériences, mettre notre créativité en éveil, aller toujours plus loin. En utilisant différents médiums à texturer, elle laisse toute la place à la découverte.



Exposé technique 4 Avril 2011 Littorio Del Signore

Artiste-peintre - Huile
www.balcondart.com

Littorio Del Signore est né à Sulmona, en Italie, le 18 octobre 1938. En 1976, alors qu'il vient au Québec en touriste pour assister aux Jeux Olympiques, Littorio Del Signore a un coup foudre pour Montréal, le Québec et le reste du pays. Deux ans plus tard, il débarquera à Mirabel avec sa famille, choisissant Montréal pour s'établir.

Magicien de la lumière, il interprète magistralement les paysages ruraux, ceux de villes, les ruelles avec des enfants qui jouent au hockey. Il peint aussi de manière admirable les natures mortes et les nus. Quel que soit le sujet, Del Signore donne à ses tableaux cette touche impressionniste si singulière et reconnaissable qui le classe parmi les grands peintres contemporains.



Exposé technique 6 juin 2011 Ljubomir Ivankovic

Artiste peintre - Huile
www.ljubomir.com

Ljubomir Ivankovic, peintre de formation européenne internationalement reconnu démontre et enseigne des techniques de grands maîtres. Avec une expérience en peinture de plus de 40 ans et en enseignement postsecondaire et universitaire de plus de 30 ans, il est en mesure de donner des cours professionnels de beaux-arts pour tous les niveaux. Le but des leçons est de développer chez l'étudiant le sens de l'esthétique, l'aptitude à reconnaître une œuvre de valeur et la possibilité de s'auto-corriger, après avoir trouvé son propre style. Durant la dernière décennie, le peintre Ljubomir Ivankovic s'est principalement tourné vers la peinture à l'huile en s'exprimant par la figuration à



la manière surréaliste. Son œuvre, suivant une ligne évolutive, affiche toujours la connaissance parfaite du métier, en raison de sa formation classique et solide. Ainsi, il maîtrise toutes les techniques des arts plastiques (y compris la gravure, le dessin, le design graphique et la photographie).

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Jacques Landry, président
famille_landry00@sympatico.ca.....450 461-3796

Danielle Tremblay, vice-présidente, co-responsable des expositions
danou.lynn@videotron.ca450 446-5208

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants
mcote.ca@videotron.ca450 676-6581

François Gagnon, directeur au développement culturel ...
amigo3@videotron.ca.....450 674-4821

Lorraine Arsenault, directrice aux expositions
arseneaux@sympatico.ca450 461-0114

Lise Masson, directrice au recrutement
ll.masson@sympatico.ca450 649-1454

Colette Legrand, directrice au développement des artistes
legrandcol@hotmail.com.....450 441-2745

Claudette Sicotte, secrétaire
cerclo@videotron.ca.....450 646-3001

Pauline Lysight, directrice à la formation
polenchka@hotmail.com450 616-3776

Stéphane Bergeron, directeur au journal
stephberg@webfocusdesign.com.....450 536-8504

Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le BABILL'AAPARS DE MAI, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **21 avril** à Stéphane Bergeron à l'adresse suivante :
stephberg@webfocusdesign.com

Francine Leroux, coordonnatrice des expo-solo
francine-leroux@sympatico.ca

Carole Gagnon, responsable galerie virtuelle
carole-anne-art@videotron.ca

Vos Relationnistes à l'AAPARS

Jacqueline Alain450.441.2085
Nicole Béland450.619.6035
Hugo Bellemare.....450.649.4204
Monique Borduas Cantin450.922.9655
Estelle Brissette450.467.8581
André Brisson.....450.653.1947
Françoise Jeker.....450.447.0907
Geneviève Desrochers450.468.1441
Caroline Cloutier450.649.2104

Isabelle Dessureault.....450.653.4548
Denise Drapeau.....450.536.0445
Denis Hardy.....450.441.7913
Lise Martineau450.441.5303
Yolande Morissette450.467.8144
Lysette Brière450.469.4638
Sylvie Desroches.....450.468.1071
Sylvie Boisvert450.465.0427
Danielle Théroux.....450.447.3980

Expos-concours automnale 2011

Les samedi et dimanche 15 et 16 octobre 2011 au Centre Marcel-Dulude à Saint-Bruno-de-Montarville

L'exposition est offerte uniquement aux membres de l'AAPARS en règle au moment de la sélection et de l'exposition. Tout comme l'an dernier, la sélection des artistes se fera par un jury qualifié d'après les dossiers reçus. Nous pouvons accueillir un maximum de 70 exposants, chacun ayant droit à deux surfaces d'accrochage juxtaposées à angle de 90°, chacune ayant une superficie d'environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. Le coût est de 75 \$ par exposant, payable à l'AAPARS en date du 31 mai. Le chèque sera encaissé uniquement sur sélection de l'artiste.

Un total de 2 000 \$ sera remis en bourses et certificats-cadeaux aux gagnants. Les trois premiers prix dans la catégorie Art Figuratif recevront respectivement une bourse de 500 \$, 300 \$ et 150 \$. Les deux premiers prix dans la catégorie Art Non-figuratif recevront respectivement une bourse de 500 \$ et 300 \$. De plus, cinq artistes se mériteront une mention honorifique toutes catégories et recevront chacun un certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$.

La sélection des juges pour le concours est basée sur les critères suivants : LA COMPOSITION / LES COULEURS / LA MAÎTRISE DU MÉDIUM / LA CRÉATIVITÉ ET ORIGINALITÉ DES ŒUVRES / LA PRÉSENTATION DES ŒUVRES ET L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE PERSONNELLE DES ŒUVRES.

Les artistes gagnants des trois premiers prix dans la catégorie «Art Figuratif» et des deux premiers prix dans la catégorie «Art Non-figuratif» ne seront pas admissibles au concours pour les deux prochaines années, mais pourront participer à l'exposition dans la catégorie hors-concours.

Les gagnants des trois premiers prix dans la catégorie Art Figuratif et des deux premiers prix dans la catégorie Art Abstrait et Art Contemporain de l'année 2009 et 2010 ne seront pas admissibles au concours 2011 mais peuvent s'inscrire à l'exposition dans la catégorie «Hors-concours».

Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement nous faire parvenir par la poste :

1. Le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli;
2. Votre chèque de 75 \$ libellé au nom de l'AAPARS et daté du 31 mai 2011;
3. Votre dossier d'artiste imprimé et présenté dans un **portfolio ou duo-tang** comprenant les informations suivantes:
 - a. Votre **curriculum vitae**;
 - b. Votre **démarche artistique sur une page séparée**;
 - c. **Quatre ou cinq photos maximum** de vos œuvres récentes, celles-ci devront être représentatives des œuvres présentées lors de l'exposition. Chacune des photos du dossier doit être présentée séparément sur une seule page. Utilisez du papier photo ou haute résolution afin de rendre justice à vos œuvres. Vous devez identifier chaque œuvre avec le titre, le médium, le format (hauteur x largeur) et votre nom. Le tout d'une façon discrète afin de ne pas nuire à l'impact visuel de votre œuvre.
4. Une enveloppe retour au format de votre dossier, suffisamment affranchie et adressée à votre nom afin que nous puissions vous le retourner.

Pour plus d'information sur le contenu de votre dossier d'artiste, visitez le site : www.aapars.com et consultez le lien dans la rubrique Activités / Expositions intérieures / Exposition-concours Automnale / Dossier d'artiste.

Veillez noter que tous les dossiers non conformes seront retournés immédiatement afin de vous permettre d'apporter les correctifs nécessaires et de nous le retourner dans les délais prescrits. Les dossiers électroniques seront refusés automatiquement.

Règlements :

- Toutes les œuvres exposées sur les panneaux seront soumises au concours. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel sec, pastel à l'huile et techniques mixtes.
- Les œuvres exposées doivent être récentes, c'est-à-dire ne pas avoir été exposées lors de l'expo-concours d'octobre 2010, et ne jamais avoir reçu de prix ou de mention par un jury dans aucune autre exposition.
- Toutes les œuvres doivent obligatoirement être encadrées ou présentées sur toiles galerie, d'au moins un pouce d'épaisseur, avec les côtés peints sans broches apparentes.
- Toutes les œuvres doivent être des originales, créées en totalité par l'artiste exposant. Sont interdites les copies ou reproductions de toutes sortes en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste ou d'une de vos œuvres, comme les giclés par exemple.
- Le **prix minimum** d'une œuvre encadrée ou de type galerie devra être de **100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés.
- Toute œuvre dépassant vos surfaces d'exposition devra être retirée, et ceci pour ne pas nuire à vos voisins.

Votre site d'exposition sera attribué par tirage au sort au moment de l'accrochage, vendredi le 14 octobre à partir de 16h. Tous les artistes devront quitter les lieux à 20 h afin de laisser la place aux juges. L'AAPARS ne retient aucun pourcentage sur la vente des œuvres. Chaque exposant doit assurer la surveillance de ses œuvres pendant toute l'activité ou déléguer quelqu'un pour le faire à sa place. Les artistes ont le privilège de remplacer une œuvre vendue par une autre. La sélection des artistes sera effectuée en juin et tous les candidats seront avisés par la poste de leur acceptation ou refus au plus tard à la fin juin.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Lorraine Arsenault

Directrice des expositions

AAPARS

Danielle Tremblay

Vice-présidente et Co-directrice des expositions

AAPARS

✂ -----



FICHE D'INSCRIPTION
Exposition concours automnale 2011
15 et 16 octobre 2011

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
n° civique rue ville code postal

Numéro de téléphone (rés.) : _____ Numéro de téléphone (bur.) : _____

Numéro de cellulaire : _____ Courriel : _____

(Pour l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : _____

Avez-vous l'intention de peindre sur place lors de l'exposition (places limitées)? Oui Non

Le style de vos œuvres présentées (choisir une seule catégorie) :

Art Figuratif

Art Non-figuratif

S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, la cantine, la recherche de commanditaires *etc.* **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : _____

- Je joins à ce formulaire : mon chèque au montant de **75 \$** libellé au nom de l'AAPARS et daté du **31 mai 2011**.
(Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.)
- mon dossier d'artiste conforme aux exigences
- une enveloppe suffisamment affranchie et adressée à mon nom
- (facultatif) un chèque séparé au montant de 40\$ pour mon adhésion ou mon renouvellement

Veuillez poster le tout à cette adresse au plus tard le **31 mai 2011**:

AAPARS
Exposition concours automnale 2011
Casier postal 261
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 4P9

Protocole d'entente de l'exposant

Exposition concours automnale 2011

Dates et heures : Samedi le 15 octobre 2011 de 13h à 18h et dimanche 16 octobre 2011 de 11h à 17h. Ces heures sont les heures d'ouverture au public. L'artiste doit se présenter **30 minutes avant** les heures d'ouverture afin que tout soit prêt lors de l'arrivée des visiteurs.

Installation : **Vendredi le 14 octobre 2011 à partir de 16h** (Tous les exposants devront quitter les lieux à **20h** au plus tard pour laisser la place aux juges)

Endroit : Centre Marcel-Dulude, 530 boul. Clairevue Ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 6B3 (sortie 120 de l'autoroute 30)

IMPORTANT : *DÈS SON ARRIVÉE, L'ARTISTE DOIT REMETTRE CE PRÉSENT DOCUMENT SIGNÉ AUX RESPONSABLES DE L'ACCUEIL, VENDREDI LE 14 OCTOBRE ENTRE 16 H ET 20 H, À DÉFAUT DE QUOI IL SE VERRA REFUSER LE DROIT DE PARTICIPER AU CONCOURS.*

Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que **toutes** les œuvres exposées sont originales, créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie à l'endos).
3. L'artiste doit être en mesure de prouver l'originalité de ses œuvres si les responsables du concours lui en font la demande en fournissant photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.
4. Toutes les œuvres exposées sont soumises au concours. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel sec, pastel à l'huile et techniques mixtes.
5. L'artiste doit exposer **uniquement des œuvres récentes**, c'est-à-dire des œuvres qui n'ont pas été exposées lors de la dernière exposition concours de l'AAPARS en octobre 2010.
6. L'artiste doit présenter des œuvres qui n'ont jamais remporté de prix ou mention par un jury dans aucune autre exposition.
7. Les artistes gagnants des trois premiers prix dans la catégorie "Art Figuratif" et des deux premiers prix dans la catégorie "Art Non-figuratif" ne seront pas admissibles au concours pour les deux prochaines années, mais pourront participer à l'exposition dans la catégorie "Hors-concours".
8. Les œuvres exposées sont représentatives, mais pas obligatoirement les mêmes, que celles présentées dans le dossier d'artiste.
9. L'artiste qui peint sur place doit utiliser des médiums sans odeur afin de ne pas incommoder les visiteurs et les autres artistes.
10. Le **prix minimum** d'une œuvre encadrée ou de type galerie doit être de **100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés. Les diptyques ou triptyques sont permis.
11. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre **16 h et 20 h, vendredi le 14 octobre**, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée.
12. **L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort.** Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
13. L'artiste s'engage à être présent pendant toute l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (**samedi de 13 h à 18 h et dimanche de 11 h à 17 h**).
14. L'artiste ne peut reprendre ses œuvres qu'à la fin de l'exposition soit dimanche à 17 h. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il devra la remplacer ou redresser ses œuvres.
15. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
 - Disposer ses œuvres de façon esthétique en laissant minimum 3 **pouces** entre chacune;

- Toutes les œuvres doivent être encadrées ou présentées sur une toile galerie (1 pouce minimum d'épaisseur) aux côtés peints;
- Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
- Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
- Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
- Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;
- Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
- Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
- Une tablette (une seule par exposant) 30" x 8" fournie par l'AAPARS pourra être utilisée pour y déposer uniquement : portfolio, cartes de visite, signets et cartes de souhait (pas de toile miniature);
- Diriger son éclairage de façon à ne pas nuire aux exposants qui l'entourent;
- Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
- Participer à la rotation au bureau des ventes ou à l'accueil selon l'horaire défini, au besoin;
- À la fin de l'exposition, remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.

16. L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Saint-Bruno-de-Montarville de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.

17. Chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une heure de son temps en tant que bénévole avant, pendant ou après l'exposition;

18. L'artiste a lu ce protocole d'entente **recto verso** et s'engage à le respecter. Par respect pour les autres exposants, toute dérogation aux règlements pourrait malheureusement entraîner l'exclusion au concours d'une ou de plusieurs œuvres, voire même jusqu'à l'exclusion de l'exposant au concours.

Copie, reproduction ou étude?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal ou toute autre publication est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

Cependant tout artiste peintre peut s'inspirer de plusieurs éléments pris ici et là dans différentes œuvres et photos pour en faire une nouvelle œuvre ou composition tout à fait différente, originale et personnelle.

Je _____ certifie avoir reçu et lu le contrat d'exposition et m'en déclare satisfait.
(lettres moulées)

(signature de l'artiste exposant) (date)

(signature du représentant de l'AAPARS) (date)

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Atelier de peinture à l'acrylique ou l'aquarelle avec **Édith Rémy**

L'artiste invitée à l'exposé technique du 7 février nous offre cet atelier qui propose une approche contemporaine dans la création d'une œuvre. Le design, la composition et les valeurs y seront traités tout au long du processus. Vous apprendrez à 'voir' de nouveau, à saisir l'émotion du sujet ou de l'abstraction. L'ajout du papier japonais et d'autres matériaux sera favorisé pour permettre une plus grande créativité et un traitement plus personnel.

samedi et dimanche les 14 et 15 mai 2011

Membres : 190 \$ pour les 2 jours

Non-membres : Ajouter un chèque de 40\$ pour la carte de membre annuelle

Minimum 6 personnes - Maximum 12 personnes

La liste du matériel nécessaire et le trajet seront fournis aux personnes inscrites.

À noter que le papier japonais sera fourni par Madame Édith Rémy.

**La réception du chèque et de la fiche
confirme votre inscription.**

Pour information : Pauline Lysight,
Directrice à la formation 450-616-3776
ou polenchka@hotmail.com

**s'inscrire
avant le
7 mai 2011**

**au Centre communautaire de Saint-Bruno,
57, chemin De La Rabastalière Est, Salle 127 de 9 h à 16 h**
On peut apporter son dîner (réfrigérateur et micro-ondes sur place)

Fiche d'inscription

**Atelier de peinture à l'acrylique ou l'aquarelle
avec Édith Rémy au Centre communautaire de Saint-Bruno**

Samedi et dimanche les 14 et 15 mai 2011 de 9 h 30 à 16 h 30

S'inscrire avant le 7 mai 2011. Aucune remise ne sera faite après cette date.

Membres : 190 \$ pour les 2 jours / Non-membres : ajouter un chèque de 40 \$ pour la carte de membre.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nos téléphone : résidence: _____ bureau: _____

Adresse de courriel pour recevoir l'information : _____

CARTE DE MEMBRE : Ci-inclus chèque au nom de l'AAPARS au montant de 40 \$ _____

ATELIER : Ci-inclus fiche d'inscription et chèque au nom de l'AAPARS au montant de 190 \$ _____

Poster le tout à : Ateliers de formation, AAPARS, C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

EXPOSITIONS - COMMUNIQUÉS - PARTENAIRES

Nouveau site et Galerie Virtuelle : un succès !

Meilleure visibilité

Depuis que le nouveau site Web de l'AAPARS a été mis en ligne le 1^{er} février 2011, le trafic de visiteurs n'a cessé d'augmenter et plusieurs membres du public sont maintenant abonnés au blogue de l'AAPARS.

Ces résultats sont dus à une meilleure visibilité du site de l'AAPARS dans les moteurs de recherche et cette visibilité profite en même temps à tous les sites des artistes de la *Galerie Virtuelle*. En effet, la page la plus visitée sur le nouveau site depuis sa mise en ligne est celle qui liste les sites des artistes de la *Galerie Virtuelle*.

Formation aux membres de la Galerie Virtuelle

Nous sommes présentement à préparer une formation qui sera donnée aux membres de la *Galerie Virtuelle* intéressés et qui désirent en apprendre davantage sur la gestion de leur site de la *Galerie Virtuelle*, sur la plateforme WordPress ainsi que sur

les avantages d'utiliser un blogue pour donner de la visibilité et faire progresser leur carrière d'artiste.

Les personnes intéressées à une telle formation devraient communiquer avec **Carole C. Gagnon** au carole-anne-art@videotron.ca ou par téléphone au **450 658-0177**.

Magazin'Art

Plusieurs membres de la *Galerie Virtuelle* se sont déjà prévalus du privilège de faire publier une de leurs œuvres dans l'annonce de l'AAPARS dans le *Magazin'Art*. La première paraîtra très bientôt et l'AAPARS entend répéter l'expérience dans des parutions subséquentes. Il s'agit d'une opportunité unique de vous donner de la visibilité et c'est une raison de plus de devenir membre de la *Galerie Virtuelle*!

Pour de plus amples renseignements, contactez **Jacques Landry** au **450-461-3796** ou famille_landry00@sympatico.ca.

 webfocus design

le web à échelle humaine

Gardez le **plein contrôle** sur le contenu et les mises à jour de votre site et de votre blogue.

Consultez-moi pour un site Web **unique, efficace et abordable** construit sur la plateforme de publication personnelle la plus populaire et conviviale:

 WORDPRESS

Stéphane Bergeron

450.702.0607

www.webfocusdesign.com

Cours d'aquarelle

privés ou semi-privés
personnalisés
selon votre niveau

Atelier de Lorraine Arsenault

Artiste peintre et aquarelliste

Tél.: 450. 461. 0114

Saint-Bruno

arseneaux@sympatico.ca

www.lorrainearsenault.com



SAINT-BRUNO
Maryse Plourde
exposera ses
oeuvres du
5 mars au
7 mai 2011

2236, boul. Sir-Wilfrid-
Laurier Saint-Bruno

Intéressé(e) à
exposer chez
St-Hubert vous
aussi ?

Veuillez contacter

Ghislaine Pilotte

450.583.1045

[pilotte.ghislaine@](mailto:pilotte.ghislaine@videotron.ca)

videotron.ca

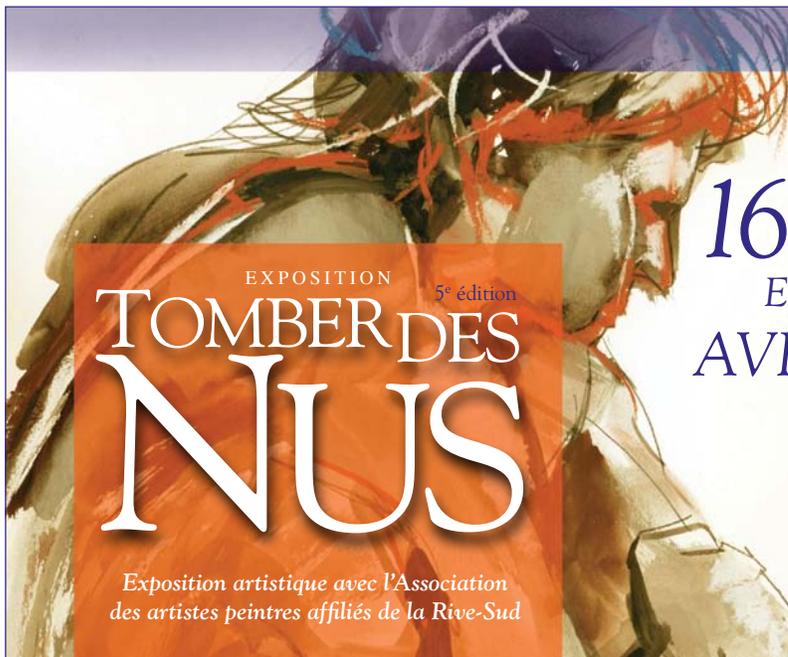


ENCADREMENTS
des Cèdres.com

10% de **RABAIS**
Sur tout en magasin!

Sur présentation de ce coupon **seulement**.
Valide jusqu'au 11 avril 2011





EXPOSITION 5^e édition
TOMBER DES NUS

Exposition artistique avec l'Association des artistes peintres affiliés de la Rive-Sud

16 ET 17 AVRIL 2011

figures en liberté

Samedi 16 avril
10 h à 21 h
Vernissage
19 h à 21 h
Dimanche 17 avril
11 h à 17 h

Chalet Marie-Victorin
1150, rue Marie-Victorin,
Saint-Bruno-de-Montarville
450 441-8379

LES ARTISTES
Pierre Bibeau
Marcel Boudreau
Gaétan Boulais
Claude Chartier
Danielle Cornélius
Suzanne Demarbre
Carole Desjean
Françoise Falardeau
François Gagnon
Rémy Grenier
Myriam Gosselin
Sylvie Lamarre
Francine Leroux
L'OR
Pauline Lysight
Reine Maltais
Louise Sirois
Juan Manuel Vasquez

La **VILLE DE CHATEAUGUAY** a le plaisir de vous inviter au **VERNISSAGE** des œuvres de

FRANCINE LEROUX

LE MERCREDI **6 AVRIL 2011**
DE 19 H À 21 H

L'EXPOSITION se tiendra du 6 au 28 AVRIL 2011

Acrylique et techniques mixtes

Artiste peintre contemporaine, j'utilise l'acrylique souvent allié à la technique mixte pour animer des personnages souvent indéfinis, que je situe dans une atmosphère tirée de mon imaginaire.

Le papier, la superposition de couleurs par transparence, les textures, et parfois des collages ou transferts sont le départ du tableau. Les formes qui se présentent m'apportent le sens, le sujet de l'œuvre que je crée au gré des émotions du moment jusqu'au ressenti que tout a été dit.

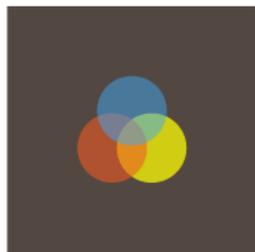
J'aime utiliser une complémentarité de couleurs automnales et avec une recherche de transparence, faire ainsi émerger des formes mi-ombres, mi-lumière.

Enfin, une touche de calligraphie me permet d'y sceller mon empreinte personnelle.

EXPOSITION

Centre culturel Vanier
15, boul. Maple
Châteauguay
info 450.698.3100

HEURES D'OUVERTURE
Lundi ou mercredi
12 h à 18 h
Jeudi et vendredi
12 h à 21 h
Samedi
10 h à 17 h



SYMPOSIUMARTS&JARDINS

Un vent nouveau souffle sur le **Symposium Arts et Jardins** de Boucherville 2011. Formule différente, le symposium aura lieu dans le quartier urbain de Boucherville, le parc Vincent-D'Indy adjacent au centre multifonctionnel Francine-Gadbois; les 9 et 10 juillet prochains.

Nous invitons les artistes en art visuel ainsi que le volet jardin à nous proposer leur candidature. Les artistes pourront ainsi exposer leurs œuvres et pratiquer leur art. Il y aura des prix et bourses du Conseil des arts de Boucherville aussi qu'un prix du public et un prix jardin.

Modalités d'inscription (date limite le 30 avril 2011) :

100 \$ artiste résident de Boucherville et 120 \$ artiste non-résident

Voir les conditions de participation ainsi que le formulaire d'inscription sur le site internet www.symposiumartsetjardins.com.

Renseignements : symposium.arts.jardins@gmail.com

Nathalie Riopel,
Téléphone : 514 663-6407

Par courrier :
566, boul. Marie-Victorin,
Boucherville J4B 1X1
Téléphone : 514 663-6407



Vieux-Varenes à quelques pas du fleuve

Espace locatif permettant aux artistes émergents de présenter leur travail dans un contexte professionnel. L'espace vise à diffuser et promouvoir les artistes à l'échelle régionale. L'espace-galerie accepte maintenant les propositions de projets d'expositions. Les locations sont offertes par bloc de 1 à 3 semaines. Veuillez téléphoner au **StudioSC** pour les disponibilités et tarifs au **450-929-3235** ou studiosc292@gmail.com

MERCI À NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

PRINCIPAL (PLATINE)

RE/MAX ACTIF INC.

Agence immobilière

Madame Mance Grégoire, Directrice

1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

MAJEURS (OR)

Atelier de
Cadres Déry

1999, rue Nobel, local 4A,
Sainte-Julie J3E 1Z7
450 649-4981

**Assemblée Nationale**
QUÉBEC

Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly



Mont-Saint-Hilaire
Ville de nature, d'art et de patrimoine

Michel Gilbert, Maire de Mont-Saint-Hilaire

Québec

Nicole Ménard
Députée de Laporte
Ministre du Tourisme
Ministre responsable de la région
de la Montérégie

Ville de
SAINT-BRUNO
-de-Montarville



Plumes & PINCEAUX

872, Ruisseau-Barré,
Marieville (Québec) J3M 1P2
450 460-0192

BLOC
QUÉBÉCOIS

Carole Lavallée
Députée de Saint-Bruno – Saint-Hubert
5540, chemin de Chambly, bureau 110,
Saint-Hubert (Québec) 450-926-5979



PROMENADES ST-BRUNO
VOTRE CENTRE À LA MODE



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD
DE MONTRÉAL
635, boul. Curé-Poirier O.,
Longueuil 450 677-5203

MAGAZIN art

4953, rue Nancy, Pierrefonds
H8Z 1Z9

**Assemblée Nationale**
QUÉBEC



1191 boul Saint-Bruno
Saint Bruno, QC, J3V6P4
(450) 653-5000



Desjardins
Caisse du Mont-Saint-Bruno

BMO Banque de Montréal

1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7
Tél. : 450 653-36247

Pierre Curzi.org
Député de Borduas

1649 Montarville, Saint-Bruno J3V 3T8
450-653-3646

COLLABORATEURS (ARGENT)

BLOC
QUÉBÉCOIS

Yves Lessard,
député de Chambly-Borduas

Josée Beaudin,
députée de St-Lambert

Jean Dorion,
député de Longueuil-Pierre-Boucher

Luc Malo,
député de Verchères-Les Patriotes

**Assemblée Nationale**
QUÉBEC

DAVE TURCOTTE

Député de St-Jean
MARIE MALAVOY
Députée de Taillon

lerie
galerie 2456

2456, rue Beaubien Est
Montréal - 514 527-3986



11753, rue Letellier, Montréal,
514 331-9333

Café BROSSARD

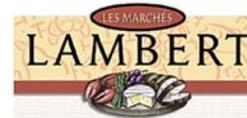
10848 av. Moisan,
Montréal, H1G 4N7
514-321-4121

webfocus design

450 702-0607

DeSerres

4055 Boul. Taschereau
Saint-Hubert, J4T 2G8
450-443-6669



ADMIRATEURS (BRONZE)

**Assemblée Nationale**
QUÉBEC

MONIQUE RICHARD
Députée de Marguerite-D'Youville

ÉMILIE PELLETIER
Député de Saint-Hyacinthe

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères

Au coffret d'art de Sophie
Matériel d'artiste ~ Encadrements ~ Cors
922, rue Laurier,
Beloil
450 467-4637



Le marché aux fleurs
450 461-1845



1600, rue Montarville
Saint-Bruno
450 723-1249



2236 Boul. Laurier
(Route 116) Saint-Bruno
450-461-3971



1380, rue Montarville
Saint-Bruno
450 461-3033